

45 - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

• pour des séjours en classes transplantées ou de découverte :

- Ecole élémentaire Butte : séjour aux Grangettes de 51 élèves de CE1 et CE2 du 16 au 20 avril 2012 : subvention : 2 295 €

- Ecole élémentaire Champagne : séjour à Rochejean de 46 élèves de CM1 et CM2 du 4 juin au 8 juin 2012 : subvention : 2 990 €

- Ecole élémentaire Champagne : sorties ski à Mouthe pour 41 élèves de 2 classes CE2 : subvention : 400 €, soit 200 € par classe

- Ecole élémentaire Dürer : sorties ski pour 89 élèves d'une classe CE2, d'une classe CM1 d'une classe CM2 et d'une classe mixte CM1/CM2 : subvention : 800 €, soit 200 € par classe

- Ecole élémentaire Brossolette : sorties ski pour 60 élèves de CM1, CM2 et CLIS : subvention : 600 €, soit 200 € par classe.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces attributions.

En cas d'accord, le montant total de 7 085 € sera prélevé au chapitre 65.255/6574 CS 21100 et versé aux coopératives scolaires des écoles précitées.

«**M. LE MAIRE** : Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 28 février 2012.